



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**



Nombre de membres  
du Conseil Communautaire

Titulaires : 69  
Membres présents : 33

- suppléé : 1
- représenté : 1

Votants : 34

Date de la convocation :  
23 JANVIER 2018

Secrétaire de séance :  
Marie-Christine MAILLART

L'An DEUX MILLE DIX-HUIT, le 29 JANVIER à 17 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement le 23 Janvier 2018, s'est réuni à la Mairie de Moreuil sous la présidence de Monsieur Pierre BOULANGER, Président.

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL, MAILLART, HALL, ROUX, PETIT, LEFEBVRE, NANSOT, Messieurs AUBRY, BARRE, FRANCELLE, AMARA, COTTARD, BERTRAND Gilbert, BLONDELOT (Suppléant représentant Monsieur DOUCHET, délégué de BRACHES), MONTAIGNE, DOVERGNE, SURHOMME, MOURIER, FRANCOIS, BOULANGER, LAMOTTE, GAUMONT, REMY, VAN DE VELDE, CHIRAT, HENNEBERT, BERTRAND Jacques, GORET, DAIGNY, LEROY, PELTIEZ, SZYROKI ET MAROTTE

● Disposaient d'un pouvoir :

Monsieur COTTARD de Monsieur DESROUSSEAUX

● Absents excusés :

Mesdames ATTAGNANT, WU, Messieurs DESROUSSEAUX (Représenté par Monsieur COTTARD), CAPELLE, DOUCHET (Représenté par Monsieur BLONDELOT, suppléant), DALRUE

● Absents non excusés : Mesdames MARSEILLE, BLONDEL, PREVOST, BLIN, FLAMENT, Messieurs DURAND, DERLY, BOUCHER, VAN OOTEGHEM, SUIN, HEBERT, BINET, PALLIER, BEAUMONT, LEVASSEUR, LECONTE, CARON, TEN, RICARD, PICARD, BIECKENS, POTTIER, DEPRET, DUTILLEUX, JUBERT, VERMEIL, VAN GOETHEM, LECLABART, HEYMAN, DRAGONNE et CLEMENT.

**OBJET : MODIFICATION DU PERIMETRE SYNDICAL / ADJONCTION D'UN ETABLISSEMENT PUBLIC NOUVEAU  
SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU GRAND AMIENOIS**

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 18 Décembre 2017,

Vu la convocation du 15 janvier 2018 pour un conseil communautaire le 22 janvier 2018 ;

Considérant que le quorum n'a pas été atteint lors du conseil communautaire du 22 janvier 2018 ;

Vu la convocation du 23 janvier 2018 pour un conseil communautaire le 29 Janvier 2018 (sans nécessité de quorum)

**Considérant que la présente délibération annule et remplace la délibération n° 2017.18.12-16 du 18 Décembre 2017.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 5211-18 ;

Vu les statuts du syndicat ;

Vu la délibération n° 28/2017 en date du 22 septembre 2017 du Syndicat Mixte du Pays du Grand Amiénois, portant sur la modification du périmètre syndical, suite à l'adjonction de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale Communauté de Communes du Grand Roye ;

Après avis favorable du Bureau Communautaire en date du 12 décembre 2017 ;

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :**

> se prononce favorablement sur l'adhésion de la Communauté de Communes du Grand Roye au Syndicat Mixte du Pays du Grand Amiénois en conséquence, se prononce favorablement sur la modification du périmètre syndical ;

> autorise le Président et la Vice-Présidente chargée de l'Urbanisme, à signer les documents en rapport avec cette décision.

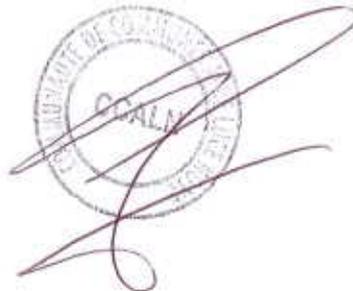
POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré le 29 JANVIER 2018 A MOREUIL

Le Président,

Pierre BOULANGER.

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le...31.01.18



CCALN  
144, rue du Cardinal Mercier  
80110 MOREUIL  
secretariat@avrelucenoye.fr

à

Sous-préfecture de Montdidier  
7, rue Jean Dupuy  
80500 MONTDIDIER

BORDEREAU DE DÉPÔT DE DOCUMENTS VALANT ACCUSE DE RÉCEPTION

SOUS PREFECTURE  
DE MONTDIDIER

*A ÉTABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE*

01 FEV. 2018

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JANVIER 2018

ARRIVÉE

| Désignation des pièces  | Référence de l'acte | Observations éventuelles de pré-contrôle |
|---|---------------------|--|
| ZAC D'AILLY SUR NOYE - Vente BOUBAKER   | 2017.29.01-1 ✓      |  |
| Suppression et création de plusieurs emplois permanents / Tableau des effectifs   | 2017.29.01-2 ✓      |  |
| Instauration du régime indemnitaire tenant compte des fonctions sujétions expertise engagement professionnel (RIFSEP)   | 2017.29.01-3 ✓      |  |
| Projet de régime indemnitaire pour les cadres d'emploi non éligibles au RIFSEP  | 2017.29.01-4 ✓      |  |
| Délibération Instaurant l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires  | 2017.29.01-5 ✓      |  |
| Aménagement du temps de travail   | 2017.29.01-6 ✓      |  |
| Délibération fixant le rapport sur la situation des agents contractuels - le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire et les modalités d'organisation de la sélection professionnelle | 2017.29.01-7 ✓      |  |
| Contrat groupe d'assurance des risques statutaires 2018-2021  | 2017.29.01-8 ✓      |  |
| Acomptes sur subvention 2018  | 2017.29.01-9 ✓      |  |
| Dissolution du Syndicat Mixte du Collège Jean Moulin - Convention portant sur l'organisation et la gestion du gymnase du Collège Jean Moulin de Moreuil avec la commune de Thézy Glimont        | 2017.29.01-10 ✓     |  |
| Décisions modificatives n°2 au Budgets Primitifs 2017   | 2017.29.01-11 ✓     |  |
| Eolien / Répartition du produit attendu et régime de compensation   | 2017.29.01-12 ✓     |  |
| Avenants / conventions de délégation de compétence à l'AMEVA pour la mise en œuvre du plan de gestion de l'Avre et de ses affluents 2016/2020   | 2017.29.01-13 ✓     |  |
| Avenant 2 / Contrat d'affermage / SPANC / Nantaise des eaux   | 2017.29.01-14 ✓     |  |

| Désignation des pièces   | Référence de l'acte | Observations éventuelles de pré-contrôle |
|--|---------------------|--|
| Avenant API / Groupement de commandes  | 2017.29.01-15 ✓     |  |
| Modification du périmètre syndical / adjonction d'un établissement public nouveau syndicat mixte du Pays du Grand Amiénois   | 2017.29.01-16 ✓     |  |
| Avenant au marché de prestation - Enlèvement et transport des déchets issus de la déchetterie du Val de Noye / Lot : Enlèvement et traitement des déchets verts et déchets assimilés | 2017.29.01-17 ✓     |  |
| Site de Folleville - Contrat type de location  | 2017.29.01-18 ✓     |  |
| Convention 2018 avec le théâtre Courant d'Air - Animation des ateliers amateurs « Et si on Jouait »  | 2017.29.01-19 ✓     |  |
| Convention de mise à disposition de locaux avec la Ville de Moreuil - Accueil collectif de mineurs / CAJ 2018  | 2017.29.01-20 ✓     |  |

Fait à Moreuil, le 31 Janvier 2018

Cachet de la collectivité et signature



*La preuve de la réception en préfecture est matérialisée sur le présent bordereau par un cachet portant le timbre de la direction et la date de la réception.*